



Où en est la Wallonie ? Bilan des progrès

Ce jeudi 12 mars 2020, le Gouvernement wallon a adopté le Bilan des progrès de la Wallonie vers les 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies. Ce nouveau rapport permet, au moyen de 80 indicateurs, de dégager les principaux enjeux et défis de la Wallonie dans sa transition vers un développement durable.

De manière globale, les résultats pourraient être interprétés comme optimistes en faveur du progrès vers un développement durable en Wallonie. L'analyse montre en effet que 33,7% des indicateurs présentent une évolution favorable sur le long terme (2000-2018) et 21,3% des indicateurs montrent cette même tendance sur le court terme (2010-2018). Les parts d'indicateurs ayant des tendances défavorables sont moins importantes : 13,8% pour le long terme et 12,5% pour le court terme. Cet optimisme doit être cependant nuancé : d'une part, pour un nombre important d'indicateurs, les données disponibles ne permettent pas de calculer une tendance temporelle suffisamment fiable ; d'autre part, une tendance favorable n'indique pas nécessairement que la vitesse de progression soit suffisante pour atteindre les cibles de 2030.

La Communauté internationale s'est unie autour d'un projet commun depuis 2015 : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Organisation des Nations Unies), intitulé « Transformer notre monde ». Ce programme comprend 17 Objectifs de développement durable (ODD). Ces objectifs traduisent les balises et priorités pour les générations futures, sur 17 thématiques allant de la santé et l'éducation, à la conservation des écosystèmes, en passant par le travail décent, les modes de production et de consommation durables ou encore la réduction des inégalités au sein et entre les pays. La Wallonie s'est engagée à atteindre ces objectifs à l'horizon 2030, ainsi qu'à réaliser un suivi régulier de la mise en œuvre de ces 17 ODD sur son territoire, et ce, sur base d'indicateurs pertinents et fiables, rassemblés dans un tableau de bord.

Ce tableau de bord illustre des sujets très variés et témoigne de la grande diversité des enjeux portés par le Programme 2030 (voir annexe de ce communiqué).

Une grande priorité à porter sur la réduction de la pauvreté (ODD1)



L'ODD 1 « Pas de pauvreté » présente des tendances défavorables pour la majorité des indicateurs sélectionnés. Ce résultat doit alerter sur les défis à relever pour atteindre cet objectif.

En 2018, entre 6 et 11% de la population wallonne vivait dans un ménage qui ne pouvait pas, pour des raisons financières, posséder les biens et services et/ou se livrer à des activités considérées comme ordinaires et/ou nécessaires. La part des bénéficiaires d'allocations d'aide sociale est en augmentation en Wallonie sur la période 2003-2017. En 2017, celle-ci représentait 3,7% des Wallonnes et des Wallons tous âges confondus. Ce taux s'élevait à 7,1% pour les 18-24 ans et à 5,7% pour les plus de 65 ans, indiquant

des situations plus préoccupantes pour les jeunes et les seniors. De plus, une surreprésentation féminine est observée dans les bénéficiaires de l'aide sociale.

Sur les 36 indicateurs correspondant à la composante sociale du développement durable, les tendances récentes sont « balancées » entre plutôt favorables, stables et plutôt défavorables.

Des évolutions plutôt favorables dans les composantes environnementales et économiques, mais des défis à relever

Sur les composantes environnementales et économiques, parmi les évolutions calculables, une majorité d'indicateurs évolue en faveur d'un développement durable.



Le taux d'emploi wallon pour les 15-64 ans, un des indicateurs de l'ODD 8 « Travail décent et croissance économique », s'élevait en 2018 à 58,4%. Il a légèrement augmenté sur la période 2000-2018. Bien qu'en-dessous de la moyenne belge et européenne, c'est une évolution favorable. Mais des défis restent à relever pour assurer un accès à un emploi décent pour tous et toutes en Wallonie.



Parmi les évolutions défavorables, citons la superficie des terrains artificialisés, c'est-à-dire les surfaces retirées de leur état naturel, forestier ou agricole en lien avec l'ODD 11 « Villes et communautés durables ». Ces terrains représentaient en 2018 entre 11 et 16% du territoire wallon, avec une croissance moyenne de 16 km² par an depuis 1985. Ce grignotage progressif a des impacts sur les sols, la gestion des eaux, diverses pollutions et l'érosion de la biodiversité.

Synthèse des progrès pour les évolutions à long terme (18 ans) et à court terme (8 ans)

Evolution	Long terme		Court terme	
	Nombre d'indicateurs	%	Nombre d'indicateurs	%
Favorable	27	33,7	17	21,3
Globalement stable ou indéterminée	15	18,8	18	22,5
Défavorable	11	13,8	10	12,5
Non calculable	27	33,7	35	43,7
Total général	80	100,0	80	100,0

Recommandations : définir des cibles pour la Wallonie et développer les sources de données et de nouveaux indicateurs

Parmi les huit recommandations rédigées par le comité scientifique sollicité au terme de l'exercice, deux sont particulièrement importantes pour améliorer le suivi de la mise en œuvre des ODD en Wallonie :

- l'importance de définir des cibles chiffrées liées aux ODD pour la Wallonie, afin de permettre un suivi plus pertinent des progrès et de la vitesse d'évolution des indicateurs par rapport à ces cibles, de préparer et d'évaluer les politiques au regard de ces cibles ;
- le développement des sources de données et des indicateurs représentatifs au niveau wallon, en particulier pour des thématiques pour lesquelles un manque de données est constaté. Les priorités de ces développements sont à déterminer en fonction de la vision sociétale que le Gouvernement wallon souhaite atteindre.

Méthodologie

Ce travail a été réalisé entre mars et novembre 2019 par la Direction du Développement durable du Secrétariat général du Service public de Wallonie (SPW) et l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), en collaboration avec d'autres services du SPW, en particulier le SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement pour les indicateurs environnementaux. De plus, un comité scientifique composé de manière interdisciplinaire a été mis en place afin d'élaborer des pistes de recommandations pour améliorer le suivi des ODD en Wallonie.

L'évaluation des indicateurs a été réalisée en analysant la direction de l'évolution de l'indicateur sur deux périodes déterminées, à long et court termes. L'objectif est de déterminer si l'indicateur évolue favorablement ou non vers un progrès en termes de développement durable. Les deux périodes temporelles observées sont les suivantes :

- une période à long terme : depuis 2000 (ou première année postérieure à 2000 où les données sont disponibles) jusqu'à la dernière année disponible des données ;
- une période à court terme : depuis 2010 jusqu'à la dernière année disponible des données.

Retrouvez les résultats complets dans la publication disponible à l'adresse :

<http://developpementdurable.wallonie.be/bilan-des-progres>

ou

<https://www.iweps.be/publication/wallonie-rapport-aux-objectifs-de-developpement-durable-bilan-progres/>



Nous contacter:

Natacha ZUINEN, Coordinatrice de la Direction du Développement durable du SPW : 081/32 15 43 ou developpement.durable@spw.wallonie.be

ou

Sébastien BRUNET, Administrateur général de l'IWEPS : 081/46 84 11 ou info@iweps.be